



**HAL**  
open science

## Les rondeaux de Jean Picart

Ellen Delvallée

► **To cite this version:**

| Ellen Delvallée. Les rondeaux de Jean Picart. Seizième siècle, 2022, 20. hal-03739031

**HAL Id: hal-03739031**

**<https://hal.science/hal-03739031>**

Submitted on 26 Jul 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Les rondeaux de Jean Picart

Peu étudiée, la figure de Jean Picart n'est pourtant pas totalement méconnue : plusieurs études, au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, lui ont été consacrées<sup>1</sup>. On sait notamment que Jean Picart est le fils de Guillaume Picart, chevalier, seigneur d'Ételan, notaire et secrétaire de Charles VII et de Louis XI. Jean est à sa suite seigneur d'Ételan et de Radeval, puis conseiller et maître ordinaire de l'hôtel du roi. Il prend part au siège de Salces en 1503 puis à la campagne contre Gênes en 1507. Il devient vicomte et receveur ordinaire de Falaise à partir de 1515. E. Droz indique qu'il occupe cette charge jusqu'en 1519, où il la résigne en faveur de son fils Antoine, puis qu'il devient bailli et capitaine de Gisors en 1523 et meurt en juillet 1525. Pour Ph.-A. Becker, toutefois, ces dernières indications concernent un autre Jean Picart, fils du premier : le poète qui nous concerne serait mort peu après 1515. L'activité littéraire de Picart se situe donc sous le règne de Louis XII : cela fait du bailli d'Ételan un contemporain de Jean Marot, Jean Lemaire ou encore André de La Vigne, avec lesquels il a échangé des vers. C'est surtout la correspondance versifiée de Picart, avec des nobles de la cour ou des femmes, qui a retenu l'attention de la critique. Cette correspondance a fait l'objet d'une édition en 1921<sup>2</sup> ; elle a été commentée par E. Droz, Ph.-A. Becker et récemment dans une communication de Cl. Sicard<sup>3</sup>. Ces épîtres en vers présentent Picart moins comme un soldat que comme un lettré épris d'histoires d'amour – jouées ou réelles, qu'il s'agisse des siennes ou de celles de ses amis. Au détour de leurs études, Fr.-Éd. Schnéegans, E. Droz ou encore Ch. Samaran<sup>4</sup> indiquent également que quelques rondeaux sont sortis de la plume de Picart, en se basant sur un ou deux manuscrits. Mais devant la masse de rondeaux qui circulent en recueils manuscrits et imprimés au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, dont il ne nous reste sans doute qu'une partie, il est fort possible que Picart en ait écrit bien davantage. Ces rondeaux, au sujet très souvent amoureux, devaient constituer un exercice littéraire plaisant pour un homme que sa correspondance révèle soucieux des dames. Aussi proposons-nous, dans cet article, d'établir le corpus des rondeaux de Jean Picart. L'anonymat étant la règle dans la circulation de ces rondeaux, le relevé sera limité et des incertitudes demeureront nécessairement. Mais cette exploration en quête d'un auteur, à travers de nombreux témoins manuscrits et imprimés, se révélera surtout une initiation à une pratique résolument sociale et intertextuelle du rondeau. C'est même la prise en compte de cette réalité qui permettra de cerner un peu plus précisément la production de Picart.

### LES RONDEAUX EXPLICITEMENT ATTRIBUES A JEAN PICART

Six rondeaux peuvent indubitablement être attribués à Picart car ils se trouvent dans une section du manuscrit BNF fr. 1721 qui commence par « Ensuyvent autres rondealx faitz par

---

<sup>1</sup> Joly (1877), Droz (1921), Becker (1922).

<sup>2</sup> Picart (1921). Cette édition s'appuie cependant sur un seul manuscrit, le BNF fr. 1679, alors que d'autres lettres de Picart se trouvent également dans le manuscrit BNF fr. 1701.

<sup>3</sup> Sicard (2019). Elle rappelle néanmoins que l'intérêt porté à cette correspondance tient en grande partie aux trois lettres que « quelque scribe » – pour reprendre la formule d'E. Droz – a envoyées à Picart de la part du comte de Ligny : en effet ce scribe n'est autre que Jean Lemaire de Belges, qui venait d'entrer à son service. Nous remercions Claire Sicard de nous avoir transmis sa communication.

<sup>4</sup> Samaran (1925), p. 197-199.

le bailly d'Estellan » (f. 19v) et se termine par « Fin des rondeaux du bailly d'Estellan » (f. 21v). Ce sont tous des rondeaux cinquain avec rentrement, la forme qui s'est alors imposée<sup>5</sup>.

Incipit <sup>6</sup>	Témoins / Éditions modernes <sup>7</sup> & variantes <sup>8</sup>
Pourtant Madame en riens qu'on vous rapporte	Lille, BM 402, f. 91r / Françon (1938), R294 « quoy que l'on vous rapporte » Londres, British Library, Sloane 2553 <sup>9</sup> , f. 128r Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 74r « quoy que l'on vous rapporte » Oxford, Taylor ms. 8°F 3A <sup>10</sup> , p. 67 Paris, Arsenal 5110, f. 55v Paris, BNF fr. 1721, f. 19v-20r / Picart (1921), p. 89-90 Paris, BNF fr. 1722, f. 63r « quoy que l'on vous rapporte » Paris, BNF fr. 19182, f. 33v Paris, BNF nafr. 477, f. 62v Paris, BNF nafr. 7559, f. 28v / Bancel (1875), p. 106 « quoy que l'on vous rapporte » Paris, vente Les Enluminures, TM860, f. 56r / Blangy (1893 <sup>11</sup> ), CXI « quoy que l'en vous rapporte » Du Pré (1527), f. xxiiir Saint-Denis (1529), f. 22r-v
Au monde riens je n'ay que desplaisance	Douai, BM 767, f. 43r-v / Chastelain (1863-1866), VIII, p. 316, RXIV « En ce monde je n'ay » Lille, BM 402, f. 91r / Françon (1938), R293 « En ce monde » Londres, British Library, Sloane 2553, f. 127r « Au monde rien » Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 74r « En ce monde » Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 3 « Au monde rien » Paris, Arsenal 5110, f. 30r « Au monde rien » Paris, BNF fr. 1721, f. 20r / Picart (1921), p. 90 Paris, BNF fr. 1722, f. 63r « En ce mondes » Paris, BNF fr. 3939, f. 16r « En ce monde » Paris, BNF fr. 19182, f. 33r « En ce bas monde ay toute » Paris, BNF nafr. 477, f. 62v « Au monde n'ay que toute » Paris, vente Les Enluminures, TM860, f. 13r / Blangy (1893), XXV « Au monde rien » Soissons, BM 203, f. 37v « Au monde n'ay que toute » Soissons, BM 2014, f. 4 Du Pré (1527), f. xxiv-xxiiir « Au monde rien » Saint-Denis (1529), f. 21v « Au monde rien »
Plus chauld que feu ne que metal en fonte	Lille, BM 402, f. 92r / Françon (1938), R297 Londres, British Library, Sloane 2553, f. 127v Londres, vente Sotheby's 2004, 63, f. 16v Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 75r

<sup>5</sup> Voir Badel (1997).

<sup>6</sup> Les incipits sont ici donnés à partir du ms. BNF fr. 1721. Dans les autres tableaux, ils sont reproduits à partir du ms. Lille, BM 402 pour les raisons que nous expliquons plus bas.

<sup>7</sup> Nous nous sommes appuyée sur les précieuses notices de la base Jonas, tout en vérifiant autant que possible les références.

<sup>8</sup> Nous reportons les variantes des incipits, lorsqu'elles ne sont pas seulement orthographiques.

<sup>9</sup> Décrit dans Chesney (1971).

<sup>10</sup> Auparavant cote Arch. 1 d. 22. C'est sous cette cote que le manuscrit est décrit dans Chesney (1965) ou encore dans la base Jonas.

<sup>11</sup> Les rondeaux de ce recueil ont été faussement attribués à Pierre Gringore.

	<p>Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 7  Paris, Arsenal 5110, f. 6v  Paris, BNF fr. 1721, f. 20v / Picart (1921), p. 90-91  Paris, BNF fr. 12489, f. 110v-111r « a fondre »  Paris, BNF fr. 19182, f. 32v  Paris, BNF nafr. 477, f. 62r  Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 21v / Blangy (1893), XLII  Soissons, BM 203, f. 37r  Du Pré (1527), f. xxiv  <i>Fleur de toutes joyeusetez</i>, f. D8r-v  Sertenas (1538), f. E6r  Bonfons (1552), f. E7r</p>
A prendre tout sans que riens y defaille	<p>Lille, BM 402, f. 98r / Françon (1938), R322 « A tout prendre »  Londres, British Library, Sloane 2553, f. 112r  Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 81r  Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 87  Paris, Arsenal 5110, f. 13r  Paris, BNF fr. 1721, f. 20v-21r / Picart (1921), p. 91  Paris, BNF fr. 19182, f. 28r  Paris, BNF nafr. 477, f. 60r  Paris, BNF Rothschild 2964, f. 16v « Apprendre tout »  Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 51r / Blangy (1893), CI « A tout prendre »  Du Pré (1527), f. xviiiiv-xixr</p>
Cent mille fois j'ay este envyeux	<p>Lille, BM 402, f. 91v / Françon (1938), R296  Londres, British Library, Sloane 2553, f. 97r  Londres, vente Sotheby's 2004, 63, f. 58r  Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 74v  Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 69  Paris, BNF fr. 1721, f. 21r / Picart (1921), p. 91-92  Paris, BNF fr. 19182, f. 30r  Paris, BNF nafr. 477, f. 61r  Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 19r / Blangy (1893), XXXVII  Du Pré (1527), f. xxr</p>
Du mal que j'ay helas qui m'en croira	<p>Douai, BM 767, f. 43v-44r / Chastelain (1863-1866), VIII, p. 317, RXVI  Lille, BM 402, f. 96r / Françon (1938), R313  Londres, British Library, Sloane 2553, f. 98r  Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 79r  Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 80  Paris, Arsenal 5110, f. 30v  Paris, BNF fr. 1721, f. 21r-v / Picart (1921), p. 92  Paris, BNF fr. 3939, f. 36v  Paris, BNF fr. 19182, f. 31r  Paris, BNF nafr. 477, f. 61v  Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 14r / Blangy (1893), XXVII  Soissons, BM 203, f. 44r  Du Pré (1527), f. xxv  <i>Fleur de toutes joyeusetez</i>, f. E2v-E3r  Sertenas (1538), f. E8v-F1r  Bonfons (1552), f. F1v  L'Huilier (1573), f. M2r-M2v « Du mal que j'ay, las, qui me</p>

guarira » (premier cinquain seulement)  
Sources musicales<sup>12</sup> : Jean Maillard, chanson à 4 voix,  
Attaignant 1541 (inc.), 1542/14 ; MunBS 1508, « Du mal  
que j'ay, las qui m'en guérira »

Ces six rondeaux ont été composés avant 1515, peut-être même avant 1506, date de copie supposée du manuscrit Lille, BM 402 dans lequel ils figurent tous<sup>13</sup>. Par conséquent, les rondeaux présents dans le manuscrit BNF fr. 1721, copié par Jean Robertet entre 1527 et 1530 ne correspondent pas à l'état le plus proche de leur composition par Picart. En effet, les variantes observées entre les différents témoins, outre des erreurs de copistes, sont souvent dues à des modernisations du texte, en particulier sur la question des « coupes féminines » ou césures épiques et lyriques. Dans son édition de la correspondance de Picart, Fr.-Éd. Schnéegans indique que le poète pratiquait indistinctement ce genre de coupe<sup>14</sup>. Les variantes données par les manuscrits les plus anciens, comme Lille, BM 402, sont donc vraisemblablement les plus proches des compositions initiales du bailli d'Ételan. Des copistes ultérieurs ont pu modifier des vers afin de les conformer aux règles poétiques d'une période de peu postérieure à la rédaction supposée de ces rondeaux<sup>15</sup>. Par exemple, l'incipit « Pourtant, madame, quoy que l'on vous rapporte » dans Lille, BM 402, BNF fr. 1722, BNF nafr. 7559 et Paris, vente Les Enluminures, TM860, présente une coupe épique, que les autres témoins font disparaître en copiant « Pourtant Madame en riens qu'on vous rapporte ». De même, la modification du vers « A tout prendre sans que riens y defaille » de Lille, BM 402 et Paris, Vente Les Enluminures, TM860, dans les autres témoins, évite une césure lyrique (« A prendre tout sans que riens y defaille », où l'accent de vers ne tombe plus sur le « e » caduc de « prendre »). Le cas du rondeau « Au monde rien je n'ay que desplaisance » montre même que différents copistes ont pu réaliser différentes propositions pour résorber ce problème : si la plupart des témoins partagent l'incipit du manuscrit BNF fr. 1721, le copiste du manuscrit BNF fr. 19182 propose « En ce bas monde ay toute desplaisance », celui de BNF nafr. 477 donne « Au monde n'ay que toute desplaisance » (repris dans Soissons, BM 203). Tous corrigent le vers « En ce monde je n'ay que desplaisance » donné par Lille, BM 402, BNF fr. 1722 et BNF fr. 3939, qui place encore un accent de vers sur un « e » caduc.

Ce relevé illustre la vaste circulation des rondeaux de Picart, plus ou moins éparpillés dans différents manuscrits ou recueils imprimés, parfois même mis en musique. Ils s'insèrent parfaitement, en règle générale, dans les séries de rondeaux formant de petits cycles amoureux, dont ces manuscrits ou imprimés regorgent. Mais au cœur de la déclinaison des motifs traditionnels de la lyrique courtoise française (l'éloge de la dame, le service de l'amant, la cruauté de l'une et la douleur mortelle de l'autre...), Margarita White<sup>16</sup> observe que Picart fait preuve de modernité en y mêlant des vers traduits des pétrarquistes italiens : le rondeau « Du mal que j'ay hélas qui m'en croira » s'inspire ainsi directement d'un strambotto de Serafino (« *Io son ferito, ah lasso, hor chi m'el crede ?* »), tandis que la pièce « Plus chauld que feu ne que metal en fonte » emprunte expressions et motifs à Serafino et Olimpo di Sassoferrato. Ces rondeaux, enfin, ne sont pas attribués à Picart ailleurs que dans le

---

<sup>12</sup> Les informations sur les sources musicales sont tirées du *Catalogue de la chanson française à la Renaissance* (en ligne).

<sup>13</sup> Voir Françon (1938), p. 83-91.

<sup>14</sup> Picart (1921), p. 10-11.

<sup>15</sup> Sur la foi de l'épître liminaire de *L'Adolescence clémentine* de Clément Marot, mais aussi en examinant la pratique poétique de son père Jean, on estime que Jean Lemaire de Belges introduit en France la règle de l'interdiction des coupes féminines (déjà pratiquée à la cour de Bourgogne) à partir de 1512 et qu'elle s'impose vers 1515. Sur ce point, nous nous permettons de renvoyer à notre ouvrage : Delvallée (2021), p. 862-864.

<sup>16</sup> White (1968).

manuscrit BNF fr. 1721, c'est pourquoi il n'est pas impossible de penser que cet amateur de poésie, goûtant les nouveautés d'Italie, a composé d'autres pièces.

### LES RONDEAUX DU VICOMTE DE FALAISE : JEAN PICART OU NON ?

Dans les manuscrits BNF fr. 1721 et fr. 19182, respectivement deux et trois rondeaux sont attribués au vicomte de Falaise. Or deux hommes de lettres ont occupé successivement cette fonction : Guillaume de Byssipat, mort au siège de Bologne en 1512<sup>17</sup>, puis Jean Picart, à partir de 1515.

Tant de longs jours et tant de dures nuyz	Lille, BM 402, f. 83r / Françon (1938) R262 Londres, vente Sotheby's 2004, 63, f. 7r « Tant de longs jours et de diverses nuictz » Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 66r Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 60 « Tant de longs jours et tant de longues nuytz » Paris, BNF Arsenal 5110, f. 9v « Tant de longs jours et tant de longues nuytz » Paris, BNF fr. 1721, f. 21v, mention « Du viconte de Falaise » Paris, BNF fr. 4967, f. 282v-283r Paris, BNF fr. 19182, f. 109r Paris, BNF nafr. 477, f. 80r Paris, BNF nafr. 7559, f. 25v / Bancel (1875), p. 37 « Tant de longz jours et de dures nuytz » Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 32r / Blangy (1893), LXIII « Tant de longs jours et tant de longues nuytz » Du Pré (1527), f. XLVIV
Ung bon rondeau l'on me vient de monstrier	Douai, BM 767, f. 44v-45r / Chastelain (1863-1866), VIII, p. 318, RXIX « on m'a faict demonstrier » Lille, BM 402, f. 74v / Françon (1938), R227 Londres, British Library, Sloane 2553, f. 129r « l'on me vient demonstrier » Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 57v Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 74 « on m'a fait demonstrier » Paris, Arsenal 5110, f. 22v Paris, BNF fr. 1721, f. 21v-22r « Ung bon rondeau l'on me vient demonstrier », mention « De luy encores » Paris, BNF fr. 19182, f. 73v « on m'a fait demonstrier » Paris, BNF nafr. 477, f. 70v « on m'a fait demonstrier » Du Pré (1527), f. xxxvIv
Tant qui suffit de doulleur suis attainte	Lille, BM 402, f. 107v / Françon (1938), R360, titre « Responce » Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 90v Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 118 Paris, BNF fr. 19182, f. 57r, titre « Responce du visconte de falaize » Paris, BNF nafr. 477, f. 44r « Tant qu'il suffit »
Trop longuement folle amour me demaine	Lille, BM 402, f. 108r / Françon (1938), R361, titre « Envoy » Londres, British Library, Sloane 2553, f. 52r Londres, vente Sotheby's 2004, 63, f. 44v Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 91r

<sup>17</sup> Voir le poème que Guillaume Cretin compose à sa mort : la *Plainte sur le trespas du saige et vertueux Chevallier, feu de bonne mémoire messire Guillaume de Byssipat*, dans Cretin (1977). Byssipat y est présenté comme un ami personnel du poète et plus généralement comme un homme de lettres reconnu, ce qu'entérine le long poème par lequel Cretin lui rend hommage.

Paris, BNF fr. 19182, f. 52v, titre « Envoy du visconte de fallaise »  
Paris, BNF fr. 19183, f. 7v  
Paris, BNF nafr. 477, f. 49v  
Paris, BNF, Rothschild 2964, f. 6v  
Marot (1731), vol. IV, p. 344<sup>18</sup> / Marot (1999), p. 223

---

De coeur dollent a bon droit me complains

Lille, BM 402, f. 76r / Françon (1938), R233  
Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 59r  
Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 15  
Paris, Arsenal 5110, f. 35r  
Paris, BNF fr. 19182, f. 96v, titre « Envoy du visconte de falaise »

Les critiques qui se sont penchés sur ces rondeaux sont partagés. M. Françon ne doute pas que le vicomte de Falaise et Jean Picart soient un même personnage<sup>19</sup>. K. Chesney lui emboîte le pas : selon elle, les trois rondeaux attribués au vicomte de Falaise du manuscrit BNF fr. 19182 (les trois derniers de notre liste) sont de Picart, car c'est le dernier des deux poètes à avoir porté cette charge au moment de la copie du manuscrit<sup>20</sup>. Pourtant, si ces rondeaux ont été composés avant 1512, le « vicomte de Falaise » du titre correspondrait à Byssipat (c'est l'hypothèse retenue par P. Joubaud et Cl. Sicard dans la base Jonas) – pour peu que le titre date bien de la composition de la pièce et y soit resté attaché sans changement. Cela n'est certes pas la règle lorsque des rondeaux ou autres pièces brèves circulent, mais, pour ces pièces, la circulation est plus limitée, notamment par rapport aux rondeaux de Picart examinés plus haut.

Un examen plus attentif des deux rondeaux présents dans le manuscrit BNF fr. 1721 (les deux premiers de notre liste) permet de trancher la question avec plus de fermeté. E. Droz, dans son article sur la correspondance de Picart, joint une liste des rondeaux qu'elle lui attribue, sur la foi de ce manuscrit BNF fr. 1721 : elle donne à la fois les rondeaux de la section du bailli d'Ételan, mais aussi les deux poèmes « Tant de longs jours et tant de dures nuys » et « Ung bon rondeau l'on me vient de monstrier » attribués au vicomte de Falaise, sachant que Picart porta ces deux titres et que les poèmes sont copiés à côté de ceux explicitement attribués à Picart dans le manuscrit BNF fr. 1721. Mais pour V.-L. Saulnier<sup>21</sup>, il ne fait pas de doute, au contraire, que ces deux derniers rondeaux ne sont pas de Picart, mais de Byssipat. Il avance plusieurs arguments. D'une part, le bailli d'Ételan et le vicomte de Falaise sont clairement distingués dans le manuscrit BNF fr. 1721 et ne sauraient donc désigner la même personne : il s'agirait donc respectivement de Picart et de Byssipat. D'autre part, Picart est partout désigné comme bailli d'Ételan (par exemple dans les *Chroniques* de Jean d'Auton<sup>22</sup>) et n'a occupé que brièvement la charge de vicomte de Falaise, qui devait rester symboliquement attachée à un illustre représentant, Byssipat. Enfin, V.-L. Saulnier ajoute que ce manuscrit BNF fr. 1721, copié par Jean Robertet, ne manque pas de faire autorité : ces désignations ne sont donc pas hasardeuses ou anachroniques. En suivant le raisonnement de V.-L. Saulnier, l'attribution à Byssipat des deux groupes de rondeaux attribués au vicomte de Falaise (dans les manuscrits BNF fr. 19182 et 1721) est donc nettement plus convaincante que celle qui les porterait au compte de Picart.

---

<sup>18</sup> Pour cette attribution à Jean Marot, l'éditeur Lenglet-Dufresnoy se fonde sur un manuscrit de l'Hôtel de Condé aujourd'hui perdu.

<sup>19</sup> Françon (1938), p. 35-40.

<sup>20</sup> Chesney (1965), p. 2-3.

<sup>21</sup> Saulnier (1970).

<sup>22</sup> Auton (1889-1895), t. IV, p. 163.

Distinguer les rondeaux écrits par Byssipat de ceux de Picart est d'autant plus capital, et épineux, qu'il semble que les deux hommes aient entretenu un dialogue poétique. Cela apparaît à travers deux rondeaux qui se succèdent dans le manuscrit d'Oxford, Taylor ms. 8°F 3A. Faisant tous deux apparaître la devise de Byssipat dans le rentrement<sup>23</sup>, K. Chesney<sup>24</sup> les rattache légitimement au cercle poétique de ce dernier :

Non sinon la ne voy rien qui me plaise	Lille, BM 402, f. 107v / Françon (1938), R359 « Envoy » Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 90v Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 72 Paris, BNF fr. 19182, f. 56v
Non sinon la mon coeur ne veulx submeectre	Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 72 Paris, Arsenal 5110, f. 44v

K. Chesney suggère que le deuxième rondeau, qui porte une voix féminine, est une réponse adressée à Byssipat – hypothèse plus vraisemblable que celle qui considérerait que Byssipat a composé deux poèmes sur sa devise. Une telle pratique d'envoi poétique sur la devise du destinataire n'est pas inédite et se trouve, par exemple, de façon explicite dans le manuscrit BNF fr. 1721, où un rondeau de Jean Marot qui commence par « Tant qu'il suffit d'amours je me contente » (f. 17v) est accompagné de la note marginale « Faict par le dict maitre Jehan Marot pour le petit bailly Picard et sur sa devise ». Il est possible de considérer que le premier rondeau du manuscrit Oxford, Taylor ms. 8°F 3A (« Non sinon la ne voy rien qui me plaise ») est également une réponse adressée à Byssipat. En effet, ce même rondeau, dans les manuscrits Lille, BM 402 et BNF fr. 19182, a pour réponse « Tant qui suffit de douleur suis attainte », soit une pièce clairement attribuée à Byssipat, vicomte de Falaise, dans le deuxième témoin. Ce que nous apprennent avec certitude cet envoi (« Non sinon la ne voy rien qui me plaise ») et sa réponse (« Tant qui suffit de douleur suis attainte »), c'est tout d'abord que Byssipat n'est pas l'auteur de l'envoi, puisqu'il est celui de la réponse. Ensuite, puisque l'envoi présente la devise de Byssipat, il est hautement probable que la réponse porte la devise de celui qui a composé l'envoi. Cette devise, « tant qu'il suffit », étant celle de Jean Picart (comme cela est explicitement indiqué dans la note manuscrit BNF fr. 1721), nul doute que l'envoi « Non sinon la ne voy rien qui me plaise » est bien un rondeau de Picart, qui avait en quelque sorte lancé le défi poétique en écrivant en premier un rondeau sur la devise de Byssipat<sup>25</sup>. En écartant les rondeaux attribués au vicomte de Falaise du corpus de Jean Picart, une nouvelle pièce est apparue qui s'y insère parfaitement.

On aimerait encore pouvoir attribuer les réponses aux autres envois du vicomte de Falaise, dans le manuscrit BNF fr. 19182, à Picart, mais rien dans ces poèmes (« D'aymer ung seul mon honneur n'est forfait », f. 50r et « Comme je croy se tu n'es bien muable », f. 97r) ne vient infirmer ou confirmer une telle hypothèse.

#### AUTRES ATTRIBUTIONS PROBABLES OU POSSIBLES

Si le vicomte de Falaise et le bailli d'Ételan désignent bien deux plumes différentes, les échanges poétiques entre les deux hommes ont permis de verser une nouvelle pièce au corpus

<sup>23</sup> Devise par laquelle Cretin achevait la déploration funèbre consacrée à Byssipat dans Cretin (1977), p. 93, v. 610.

<sup>24</sup> Chesney (1965), p. 30.

<sup>25</sup> Mathias Sieffert met en exergue la façon dont, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, le rondeau devient de plus en plus un art de la réécriture, où les incipits circulent entre poètes, font l'objet de reprises, appropriations ou détournements. La pratique du rondeau est alors collective et dessine des cercles de poètes. Voir Sieffert (2018), « Troisième partie : écrire comme tout le monde, écrire comme personne : naissance d'un genre », p. 381-540.

Picart. D'autres pièces peuvent également lui être attribuées, pour diverses raisons que nous allons examiner successivement.

Sans vous changer j'entens pour tout jamais      Lille, BM 402, f. 91v / Françon (1938), R295  
Londres, British Library, Sloane 2553, f. 113v  
Londres, vente Sotheby's 2004, 63, f. 1r  
Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 74v  
Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 67  
Paris, BNF Arsenal 5110, f. 14v  
Paris, BNF fr. 19182, f. 29v  
Paris, BNF nafr. 477, f. 60v  
Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 16v / Blangy (1893),  
XXXII  
Du Pré (1527), f. XIXv-XXr « a tout jamais »  
Sources musicales : Ysoré, chanson à 4 voix, Attaignant  
1530/5 ; BerlS 40195 (an), « Sans vous changer j'attens pour  
tout jamais »

Le rondeau « Sans vous changer j'entens pour tout jamais » se trouve parmi quatre rondeaux clairement attribués à Picart dans Lille, BM 402. Il se trouve également au cœur d'une série de rondeaux de Picart dans les manuscrits de Moritzburg et BNF nafr. 477, ainsi que dans l'imprimé des *Rondeaulx en nombre trois cens cinquante* de Galliot du Pré (1527). Ce type de regroupement n'est certes pas un argument imparable pour attribuer un rondeau : la réponse par un auteur inconnu à un rondeau de Picart peut être copiée à côté de lui. Mais le fait que le rondeau « Sans vous changer j'entens pour tout jamais » apparaisse parmi des rondeaux de Picart dans un des manuscrits les plus anciens et dans des séries copiées ultérieurement (et parfois dans un ordre différent) rend possible cette attribution.

La congnoissance me sera heritage      Lille, BM 402, f. 88r / Françon (1938) R282  
Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 71r  
Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 88 « en fera heritage »  
Paris, Arsenal 5110, f. 32v « m'en sera heritage »  
Paris, BNF fr. 1721, f. 82r « en sera l'heritage »  
Paris, BNF fr. 1722, f. 89r  
Paris, BNF fr. 19182, f. 113r « ay pris pour heritaige »  
Paris, BNF fr. 19183, f. 50v  
Paris, BNF nafr. 477, f. 82r « ay pris pour heritaige »  
Paris, BNF nafr. 7559, f. 12r / Bancel (1875), p. 10  
« me seroit heritaige »  
Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 38v / Blangy (1893),  
LXXVI  
Du Pré (1527), f. XLVIir-v « ay pris pour heritaige »  
Saint-Denis (1529), f. 47r-v « ay prins pour heritaige »

Le raisonnement pour attribuer le rondeau « La congnoissance me sera heritage » à Picart est différent, et repose, une fois encore, sur la prise en compte des jeux d'envois et de réponses masqués que l'on décèle dans les recueils de rondeaux. M. Françon, dans l'introduction de l'édition des rondeaux du manuscrit Lille, BM 402, fait remarquer que le rondeau 569, dont l'incipit est « La congnoissance en heritage prens » est adressé au bailli d'Ételan, mentionné au vers 3<sup>26</sup>. Le tercet donne quelques biographèmes du bailli d'Ételan, à travers ses origines normandes ou sa participation à la campagne italienne de 1507 :

De vous louer, certes, point ne mesprens,

---

<sup>26</sup> Françon (1938), p. 38 et 682.

Voyant voz faitz, de jour en jour raprens,  
Tant a Paris, a Rouen qu'a Millan,  
La congnoissance. (v. 6-9)

Ce rondeau, ajoute M. Françon, est d'ailleurs peut-être composé par André de La Vigne, qui apparaîtrait sous forme de calembour au v. 10 (« De la vigne mon verjus je reprens ») : sa pratique des rondeaux ainsi que sa propension à insérer sa signature dans ses textes (sous forme de calembour ou d'acrostiche) étayent cette attribution. Or ce rondeau doit être rapproché de « La congnoissance me sera heritage », une pièce présente dans plusieurs autres témoins. Ces deux poèmes partagent un même rentrement, consistent tous deux en l'éloge du savoir et de la plume du destinataire et, dans chacune des pièces, le poète fait part de son désir de voir son illustre correspondant, comme le montrent ces vers de « La congnoissance me sera heritage » :

Je n'ay regret fors d'avoir vescu l'eage  
De tant de jours loing d'ung tel personnage  
Que chascun ayme et desire a avoir  
La congnoissance. (v. 6-9)

La réponse de La Vigne n'est pas moins élogieuse : « A mon souhait de vous voyr j'entreprens ». Il apparaît donc que le rondeau « La congnoissance me sera heritage » est très vraisemblablement un envoi de Picart à l'illustre Rhétoriqueur d'alors qu'était La Vigne, et qu'on peut l'identifier comme tel grâce à la réponse de ce dernier.

Tant qui suffit d'une je me contente

Lille, BM 402, f. 110r / Françon (1938) R370  
Londres, British Library, Sloane 2553, f. 96v « Tant qu'il  
suffist, dame, je me contente »  
Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 93r  
Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 5  
Paris, BNF Arsenal 5110, f. 52r  
Paris, BNF fr. 1719, f. 36r-v « Tant qu'il souffit »  
Paris, BNF fr. 1722, f. 77r  
Paris, BNF fr. 19182, f. 27v « Tant qu'il souffit »  
Paris, BNF fr. 19183, f. 121v  
Paris, BNF nafr. 477, f. 59v  
Paris, vente Les Enluminures TM860, f. 1v / Blangy (1893),  
II « Tant qu'il souffit »  
Soissons, BM 204, f. 18r  
Du Pré (1527), f. XVIIIv « Tant qu'il souffit »

K. Chesney propose enfin d'attribuer le rondeau « Tant qui suffit d'une je me contente » à Picart<sup>27</sup>. Non seulement le rondeau est copié juste avant d'autres pièces de Picart dans le manuscrit BNF nafr. 477 et l'imprimé de Galliot du Pré, mais il présente aussi un rentrement construit sur la devise de Picart. Il est clair que le rondeau de Jean Marot « pour le petit baillie Picard » (dans le manuscrit BNF fr. 1721) commençant par « Tant qu'il suffit d'amours je me contente » y fait écho. Mais le jeu ne s'arrête pas là : d'autres rondeaux sont composés à partir de ce rentrement « Tant qu'il suffit » (ou « tant qui suffit<sup>28</sup> »). Outre le rondeau « Tant qui suffit de douleur suis attainte » de Byssipat, déjà mentionné, on a relevé :

Tant qu'il souffit j'ay actendu

BNF fr. 1719, f. 85v-86r

Tant qu'il souffit tu m'as faict recevoir

Oxford, Taylor ms. 8°F 3A, p. 118

<sup>27</sup> Chesney (1965), p. 9-10.

<sup>28</sup> Ces variations sur le rentrement peuvent s'expliquer dans le cas d'une copie sous la dictée du manuscrit.

Tant qui souffit sur ma foy .I. vous .M.	Lille, BM 402, f. 97v / Françon (1938) R319 Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 80v Paris, BNF fr. 19182, f. 35r « Tant qu'il souffit » Paris, BNF nafr. 477, f. 63v Du Pré (1527), f. xxliii « Tant qu'il souffit sur ma foy il vous ame »
Tant qu'il suffit d'amours je me contente	Lille, BM 402, f. 126r / Françon (1938), R433 Moritzburg, Schlossbibliothek, cote inconnue, f. 109r Paris, BNF fr. 1721, f. 17v-18r, mention « Faict par ledit Marot pour le petit bailly Picard et sur sa devise » Paris, BNF nafr. 10262, f. 176r Marot (1533), R38, p. 78-79 / Marot (1999), p. 83-84

Ce relevé rappelle d'abord que la devise du bailli d'Ételan comporte quatre syllabes qu'il est aisé de placer en début d'octosyllabe ou de décasyllabe afin de constituer un rentrement. Parmi les rondeaux commençant par « Tant qu'il suffit », qu'est-ce qui permet d'attribuer à Picart « Tant qui suffit d'une je me contente », et pas un autre poème de cette série ? Le rondeau de Marot, explicitement adressé à Picart, y fait le plus clairement écho, en reprenant presque mot à mot son incipit. Mais à la faveur du glissement entre le singulier « d'une » et le pluriel « d'amours », le poème de Marot devient un pastiche farouchement gaulois. La rime « contente » est déclinée dans le premier quatrain sous formes d'équivoques faisant apparaître le « con » de la dame, ou plutôt des dames. La rime *b* de ce premier quatrain, devenue « con tempté », ajoute au jeu grivois. Le rondeau de Marot se poursuit en rimes équivoques, signe en soi du jeu qui s'est installé entre le poète et son destinataire. La déclaration initiale de l'amant était réalisée dans les règles de l'amour courtois et peut-être réellement envoyée à une dame, comme le suggère la présence de telles lettres d'amour dans la correspondance de Picart, dont une fait apparaître sa devise également comme une signature<sup>29</sup>. Mais elle est détournée, voire démasquée sous la plume de Marot, où elle se fait profession de foi scabreuse. On envisage difficilement que Marot pasticherait, pour Picart, une pièce d'un tiers : la première, « Tant qui suffit d'une je me contente », doit donc être attribuée au bailli d'Ételan.

Les autres rondeaux commençant par « Tant qui/qu'il suffit » ne font pas aussi clairement écho cette première pièce de la série. Pourtant, outre l'emploi de la devise de Picart, il n'est pas difficile de les rattacher à ce cas amoureux. Tout se passe comme si le galant Picart avait adressé un rondeau amoureux à une dame, en le signant de sa devise, et que ce rondeau soit rapidement devenu l'objet d'un jeu poétique. Byssipat imaginerait une réponse féminine avec « Tant qui suffit de douleur suis atteinte ». L'auteur de « Tant qui souffit sur ma foy .I. vous .M. » (lire « il vous aime ») prendrait la défense de Jean Picart en s'adressant à la dame : le poète pourrait bien être désigné ici par l'initiale de son prénom<sup>30</sup>. La possibilité d'une lecture à clefs, où des personnes réelles se dissimuleraient derrière des lettres servant par ailleurs à des jeux de virtuosité poétique, accroît l'hypothèse d'un jeu de masques entre différents protagonistes réels. Enfin, les rondeaux « Tant qu'il souffit j'ay actendu » et « Tant qu'il souffit tu m'as fait recevoir » mettraient un terme à cette histoire moins amoureuse que poétique. Si toutes ces pièces n'ont peut-être pas été composées concomitamment et ne se

<sup>29</sup> Picart (1921) p. 81, v. 1677.

<sup>30</sup> La suite du rondeau joue sur différentes lectures des lettres I et M. Par ailleurs, la désignation d'une personne par des lettres n'est pas unique dans le corpus des rondeaux circulant à l'aube du XVI<sup>e</sup> siècle. Voir l'introduction de Françon (1938), p. 69-71, ainsi que des exemples aux R305 et 306 : « I. ne m'est plus, car .I. a trop esté » et « I. fut vostre, mais .I. s'en est cassé ». Cet envoi et cette réponse désignent-ils encore Jean Picart ? Le cas échéant, la rupture avec la dame y est consommée.

trouvent pas toutes dans les mêmes manuscrits, la liste ainsi dressée renvoie indéniablement à une pratique citationnelle et collective de la poésie, qui tire son origine de la poésie musicale, où les refrains circulaient d'une pièce à l'autre, des débats, des concours poétiques et du livre d'amis de Charles d'Orléans, et qui caractérise à la fois l'écriture des Rhétoriciens et le genre du rondeau<sup>31</sup>. Plus que jamais, et de façon ici spectaculaire, identifier les rondeaux de Picart suppose de prendre en compte bien d'autres pièces, d'envisager le cercle d'échanges poétiques dans lequel sa poésie se construit.

## DES RONDEAUX DIALOGUANT AVEC CEUX DE PICART

En l'état actuel de nos connaissances, et malgré quelques suspicions, il semble difficile d'accroître avec quelque argument solide le nombre des rondeaux attribuables à Picart. En revanche son corpus semble bien devoir s'étendre dans une nouvelle direction : celle des rondeaux envoyés à Picart, ou qui lui répondent. Ce corpus place en effet le bailli d'Ételan au centre d'un réseau de correspondances dont les épîtres en vers n'étaient qu'une facette ; il souligne par ailleurs la pratique fondamentalement sociale de ces rondeaux destinés à circuler, à être repris et recomposés. Tous les témoins manuscrits ou imprimés, dans leur diversité, manifestent et occultent à la fois cette pratique, en copiant les mêmes pièces mais en scindant les séries, en juxtaposant envois et réponses mais en supprimant les indications autoriales.

Ainsi, de même que la devise de Picart « Tant qu'il suffit » avait généré différents poèmes d'un petit cycle amoureux, sans doute dus à la plume de quelques poètes et amis manifestant ainsi leur appartenance à un cercle soudé, de même son rondeau « Plus chault que feu ne que mestal en fonte » se comprend mieux lorsqu'il est lu en regard du rondeau « Plus chault que feu je languys par tes yeux » de Jean Marot<sup>32</sup>. Cette fois, il ne s'agit pas, de la part de Marot, d'un détournement grivois du rondeau de Picart. Le rentrement que les poètes partagent, « plus chaud que feu », les mène tous deux au déploiement de motifs pétrarquistes. Picart oppose le feu de son cœur à la froideur de la dame, tandis que Marot développe la douceur de ce feu d'amour, qui brûle et enivre à la fois. Margarita White identifie précisément les emprunts que chacun des poètes fait aux poètes néo-pétrarquistes Serafino et Olimpo di Sassoferrato<sup>33</sup>. Marot et Picart ont ainsi, les premiers, traduit les pétrarquistes italiens tout en les adaptant à la lyrique française ainsi qu'à une pratique non élitiste mais collective de la poésie. Le fait que les deux poètes ont accompagné les troupes de Louis XII lors de sa campagne génoise n'est peut-être pas étranger à leur complicité poétique ainsi qu'à leur goût pour la lyrique pétrarquiste.

Marot, Byssipat ou La Vigne ne semblent pas être les seuls complices poétiques de Picart. M. Françon a ainsi également identifié un rondeau « Trop plus qu'assez, temptant du tout soubmetre » (Lille, BM 402, R568, soit juste avant l'échange avec La Vigne) adressé au « gentil bailly » (v. 11). Il envisage même d'attribuer ce rondeau à Lemaire, tant son incipit rappelle sa devise « De peu assez ». Mais ce rappel reste approximatif. De plus, le rondeau « Trop plus qu'assez, temptant du tout soubmetre » présente un jeune écrivain hésitant à envoyer des vers à Picart, craignant le jugement d'autres lecteurs qui « diroient que suis ung facteur de rondeaux, / En desprisant l'art de faire et la lettre » (v. 13-14). Or Lemaire, outre

<sup>31</sup> Voir Sieffert (2018), p. 539 : « La lecture d'un rondeau n'est pas une fin en soi. Elle invite à la réécriture, à l'interprétation, à la participation. Comme devant une partition, les poètes témoignent d'un désir d'entrer dans la pratique collective, de prendre la parole à leur tour. Non pour exprimer, de façon solitaire, sur un mode monodique, le récit de leur *sentement* subjectif, mais pour se prêter au jeu des postures courtoises, ou pour adopter, successivement, plusieurs points de vue sur l'amour. »

<sup>32</sup> Édité dans Marot (1999), R10, p. 62, mais avant cela présent dans d'autres manuscrits, dont le BNF fr. 1721, f. 8v-9r, où figure quelques feuillets plus loin le poème de Picart. Voir Marot (1999), p. 67 et notes p. 332-333.

<sup>33</sup> White (1968).

qu'il n'est guère réputé pour ses rondeaux, a par ailleurs échangé quelques épîtres en vers avec Picart, lorsqu'il répondait au nom de son protecteur Ligny, malade<sup>34</sup>. Ces lettres étaient brillantes, chargées d'humour, d'équivoques et de références mythologiques, si bien que Picart en a loué la virtuosité : « Mais je vous dy, qui qu'en soit le facteur, / Qu'il est gentil et tres bon orateur<sup>35</sup> ». Si ce rondeau a constitué un premier contact entre les deux hommes, Picart ne saurait feindre d'ignorer la plume qui remplace celle de Ligny ; si Lemaire s'adresse directement à Picart, par ce rondeau, après une correspondance apocryphe mais virtuose, on ne comprend guère cette timidité, même de façade. La pièce « Trop plus qu'assez, temptant du tout soubmettre » n'est donc pas de Lemaire, mais elle demeure adressée à Picart et fait de lui un maître ès rondeaux, à qui un jeune écrivain s'en remet pour s'exercer et gagner reconnaissance<sup>36</sup>. Écrire à Picart, ou bien reprendre le rentrement d'un de ses poèmes, devient presque un acte d'allégeance.

Les échanges épistolaires de Picart, bien documentés et attribués, permettent aussi de verser un autre rondeau dans le corpus de ceux qui peuvent lui avoir été adressés : « Vostre nepveu, qui vous ayme si fort ». Ce rondeau, qui a pour seul témoin Lille, BM 402 (R570), succède immédiatement aux deux rondeaux examinés plus haut, qui s'adressent explicitement au bailli d'Ételan et qui ne figurent également que dans Lille, BM 402 : « Trop plus qu'assez, temptant du tout soubmettre » (R568) et « La congnoissance en heritage prens » (R569). Dans la pièce « Vostre nepveu, qui vous ayme si fort », quelqu'un sollicite pour un neveu un soutien de la part du destinataire. Or une situation semblable est évoquée dans la lettre XLIII de l'édition de la correspondance de Picart par Fr.-Éd. Schnéegans : une dame y propose au bailli d'accueillir un de ses neveux, ce qu'il accepte dans l'épître suivante. Les circonstances de cette aide que la dame apporte à un neveu de Picart sont floues : elles relèvent de la connivence entre des épistoliers qui connaissent tous deux la situation et n'ont pas besoin de se la rappeler, mais aussi de la correction de l'épistolière, qui semble ne pas vouloir accabler la sœur de son destinataire, par souci de bienséance (« dont taire je me veulx / Car femme suys », v. 1774-1775). Il est possible que le rondeau 570 de Lille, BM 402 concerne ainsi le même neveu que celui auquel l'épistolière vient en aide. Sans doute s'agit-il alors d'une demande d'aide adressée à Picart par sa sœur, Gillette, ou quelqu'un de son entourage, qui soulignerait ainsi le lien de parenté entre le frère et le fils. Picart aurait ensuite opportunément trouvé une aide en la personne de sa correspondante. On ne sait si la sœur de Picart compose des vers, mais M. Françon a identifié un rondeau qui lui est adressé : « A la Caille je me tiens et m'arreste » (Lille, BM 402, R283), sachant que Gillette Picart a épousé en secondes noces Martin de la Caille<sup>37</sup>. Ce faisceau d'éléments appuie l'idée que le rondeau « Vostre nepveu, qui vous ayme si fort » est adressé à Picart.

La correspondance épistolaire de Picart nous le présente par ailleurs comme préoccupé par les affaires de cœur, les siennes et celles de ses amis. Il joue une relation maritale avec la toute jeune Mademoiselle de La Tour, écrit à des femmes, conseille ou console au besoin ses amis au sujet des dames, est à son tour consolé quand sa maîtresse se marie. Le rondeau « Pourtant, madame, quoy que l'on vous rapporte », par son apostrophe et par son caractère de défense du poète, à distance, contre des ennemis offrant d'autres discours à la dame, se trouve exactement à mi-chemin entre la lyrique courtoise traditionnelle, sollicitant le motif

---

<sup>34</sup> Elles sont publiées pour la première fois, dans leur ensemble, dans Jodogne (1972), p. 83-85 et p. 158-170. Voir Dorio (2020), p. 60.

<sup>35</sup> Picart (1921), p. 30, v. 157-158.

<sup>36</sup> On retrouvera ces postures dans un rondeau de Clément Marot : « Du disciple soustenant son Maistre contre les Détracteurs », dans Marot (1990), RIII, p. 131-132.

<sup>37</sup> Françon (1938), p. 88.

des losangiers, et le genre épistolaire, mettant en scène des discours entre absents<sup>38</sup>. Dans ce contexte, il y a fort à parier que quelques – ou nombre de – poèmes amoureux, parmi l’immense corpus que rassemblent manuscrits et imprimés recueillant des rondeaux, sortiraient de sa plume. Cet auteur de rondeaux, à qui l’on adresse des rondeaux, dans le cercle poétique duquel on veut entrer, en a peut-être composé lui-même bien plus que la dizaine de pièces que l’on a pu lui attribuer avec plus ou moins de certitude. Mais s’il est possible de repérer ponctuellement adresses ou échanges, la pratique du rondeau amoureux, à l’orée du XVI<sup>e</sup> siècle, repose tellement sur l’intertextualité, la reprise de formules connues remotivées par l’art du poète, qu’il n’est guère possible de déceler des références précises aux affaires de cœur mises en scène par Picart, même si elles sont par ailleurs quelque peu renseignées, ou encore de repérer motifs ou stylèmes permettant d’identifier à coup sûr sa plume<sup>39</sup>.

## CONCLUSION

Dix rondeaux peuvent donc être attribués à Jean Picart en l’état actuel des connaissances : les six rondeaux de la section du manuscrit BNF fr. 1721 où il est nommé, ainsi que « Non sinon la ne voy rien qui me plaise » adressé à Byssipat, « La congnoissance me sera heritage » adressé à La Vigne, « Tant qui suffit d’une je me contente » (auquel répond Jean Marot) et « Sans vous changer j’entens pour tout jamais ». Les cinq rondeaux attribués au vicomte de Falaise ont été, quant à eux, écrits par Byssipat. Le recensement aussi exhaustif que possible des manuscrits où figurent les rondeaux attribués ou attribuables à Jean Picart en fait émerger quatre qui les comprennent tous : Lille BM 402, Moritzburg cote inconnue, Oxford Taylor ms. 8°F 3A et BNF fr. 19182. D’autres, comme les manuscrits Londres Sloane 2553, Arsenal 5110, BNF nafr. 477, vente Les Enluminures TM860 ou encore l’imprimé de Galliot du Pré en comprennent un grand nombre et regroupent volontiers les rondeaux fermement attribués à Picart du manuscrit BNF fr. 1721 et ceux que l’on a ultérieurement identifiés, comme le montre ce tableau :

	Pourtant Madame	Au monde riens	Plus chauld que feu	A prendre tout	Cent mille foys	Du mal que j’ay	Non sinon la	Sans vous changer	La congnoi ssance	Tant qui suffit
Lille, BM 402	f. 91r	f. 91r	f. 92r	f. 98r	f. 91v	f. 96r	f. 107v	f. 91v	f. 88r	f. 110r
Londres, British Library, Sloane 2553	f. 128r	f. 127r	f. 127v	f. 112r	f. 97r	f. 98r		f. 113v		f. 96v
Moritzburg, Schlossbibliothek	f. 74r	f. 74r	f. 75r	f. 81r	f. 74v	f. 79r	f. 90v	f. 74v	f. 71r	f. 93r
Oxford, Taylor ms. 8°F 3A	p. 67	p. 3	p. 7	p. 87	p. 69	p. 80	p. 72	p. 67	p. 88	p. 5
Paris, Arsenal 5110	f. 55v	f. 30r	f. 6v	f. 13r		f. 30v		f. 14v	f. 32v	f. 52r
Paris, BNF fr. 1721	f. 19v- 20r	f. 20r	f. 20v	f. 20v- 21r	f. 21r	f. 21r-v			f. 82r	
Paris, BNF fr.	f. 63r	f. 63r							f. 89r	f. 77r

<sup>38</sup> La proximité du rondeau et du genre épistolaire a été étudiée par Mounier (2017) ainsi que par Sieffert (2018), chap. 3-II « Le rondeau comme lettre », p. 165-186.

<sup>39</sup> La recherche d’expressions ou tournures qui reviendraient des épîtres de Picart aux rondeaux des recueils a été vaine. Même lorsqu’une expression a pu être isolée, comme « triste et pensif » par exemple – dans Picart (1921), p. 51, v. 794 – le diptyque est trop topique (il se retrouve dans les rondeaux et deviendra la devise de Michel Marot) et ses quatre syllabes sont trop faciles à glisser dans le rythme du décasyllabe pour que la coïncidence soit significative.

1722										
Paris, BNF fr. 19182	f. 33v	f. 33r	f. 32v	f. 28r	f. 30r	f. 31r	f. 56v	f. 29v	f. 113r	f. 27v
Paris, BNF nafr. 477	f. 62v	f. 62v	f. 62r	f. 60r	f. 61r	f. 61v		f. 60v	f. 82r	f. 59v
Paris, vente Les Enluminures, TM860	f. 56r	f. 13r	f. 21v	f. 51r	f. 19r	f. 14r		f. 16v	f. 38v	f. 1v
Du Pré (1527)	f. XXIIr	f. XXIV-XXIIr	f. XXIV	f. XVIIIv-XIXr	f. XXr	f. XXv		f. XIXv-XXr	f. XLVIIIr-v	f. XVIIIv

Par-delà un certain éparpillement voire désordre des rondeaux de Picart (répartis dans plusieurs manuscrits et imprimés ou bien réorganisés au sein de ceux-ci), ce tableau met en lumière un principe de composition des manuscrits reposant sur le regroupement de pièces selon un thème, un rentrement, ou un échange entre auteurs, même si ceux-ci sont très rarement nommés.

Un tel principe de composition invite à conclure sur le sentiment de n'avoir aperçu que la partie émergée de l'iceberg du cercle de Picart et de ses correspondants. Mais fût-elle ténue, cette partie permet d'aborder plus sûrement le continent de l'intense activité poétique au tournant des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. En effet, l'œuvre de Picart ne se saisit, au sens propre comme au figuré, que dans sa dimension sociale et intertextuelle : à défaut de construire une nouvelle figure ou un nouveau corpus canonique de l'histoire littéraire française, ou en raison même de ce défaut, cette œuvre donne plus d'épaisseur à la vie poétique entre Moyen Âge et Renaissance, caractérisée par ses multiples réseaux et dialogues.

## BIBLIOGRAPHIE

- Auton (1889-1895) : Auton, Jean d', *Les Chroniques de Louis XII*, éd. René de Maulde la Clavière, Paris, Renouard.
- Badel (1997) : Badel, Pierre-Yves, « Le rondeau au temps de Jean Marot », in *Grands Rhétoriciens. Actes du colloque tenu à l'Université de Paris-Sorbonne le 21 mars 1996*, Paris, Presses de L'École Normale Supérieure, Cahiers V.-L. Saulnier, n° 14, p. 13-35.
- Bancel (1875) : *Cent quarante cinq rondeaux d'amour publiés d'après un manuscrit autographe de la fin du XV<sup>e</sup> siècle*, éd. E.-M. Bancel, Paris, Lemerre et Rouquette.
- Becker (1922) : Becker, Philipp-August, « La vie littéraire à la cour de Louis XII », *Neuphilologische Mitteilungen*, vol. 23, n° 6, p. 113-145, repris dans *Zur romanischen Literaturgeschichte. Ausgewählte Studien und Aufsätze*, Francke, München, 1967, p. 558-579.
- Blangy (1893) : *Rondeaux contenant la confession d'un amoureux*, éd. A. de Blangy, Caen, Ch. Valin.
- Bonfons (1552) : *Recueil de tout soulas*, Paris, Jean Bonfons.
- Catalogue de la chanson française à la Renaissance*, dir. par Annie Cœurdevey, <http://ricercar-old.cesr.univ-tours.fr/3-programmes/basechanson/index.htm> (dernière consultation : 20 avril 2020).
- Chastelain (1863-1866) : *Œuvres de Georges Chastelain*, éd. J. Kervyn de Lettenhove, Bruxelles, F. Heussner.
- Chesney (1965) : Chesney, Kathleen, *More Poèmes de transition. Notes on the Rondeaux of a Taylorian Manuscript*, Oxford, Basil Blackwell.
- Chesney (1971) : Chesney, Kathleen, « Two Collections of Early Sixteenth-century French Rondeaux », *Medium Aevum*, vol. 40, p. 157-171.

- Cretin (1977) : Cretin, Guillaume, *Œuvres poétiques*, éd. Kathleen Chesney, [Paris, Droz, 1932] Genève, Slatkine Reprints.
- Delvallée (2021) : Delvallée, Ellen, *Poétiques de la filiation. Clément Marot et ses maîtres : Jean Marot, Jean Lemaire et Guillaume Cretin*, Genève, Droz.
- Dorio (2020) : Dorio, Pauline, « *La plume en l'absence* » : *le devenir familier de l'épître en vers dans les recueils imprimés de poésie française (1527-1555)*, Genève, Droz.
- Droz (1921) : Droz, Eugénie, « La Correspondance poétique du rhétoriqueur Jean Picart, bailli d'Ételan », *Revue du seizième siècle*, vol. 8, p. 63-79.
- Du Pré (1527) : *Rondeaux en nombre trois cens cinquante, singuliers et à tous propos*, Paris, Galliot du Pré, 20 mai 1527.
- Fleur de toutes joyeusetez*, slnd, c.1530.
- Françon (1938) : *Poèmes de transition (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Rondeaux du Ms. 402 de Lille*, éd. Marcel Françon, Cambridge/Paris, Harvard U. P./Droz.
- Jodogne (1972) : Jodogne, Pierre, *Jean Lemaire de Belges, écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles.
- Joly (1877) : Joly, A., *Mémoire de la société des antiquaires de Normandie*, 3<sup>e</sup> série, t. IX, p. 165-175.
- Joubaud, Pascal et Sicard, Claire, notice de « Jean Picart » dans la base Jonas-IRHT/CNRS, <http://jonas.irht.cnrs.fr/intervenant/6515> (dernière consultation 28 septembre 2021).
- L'Huilier (1573) : *La Récréation et passetemps des tristes*, Paris, Pierre L'Huilier.
- Marot (1533) : *Recueil Jehan Marot de Caen*, Paris, Pierre Roffet.
- Marot (1731) : Marot, Jean, *Oeuvres de Clément Marot [...] avec les ouvrages de Jean Marot son Père [...]*, éd. Nicolas Lenglet-Dufresnoy, La Haye, P. Gosse et J. Neaulme, vol. IV.
- Marot (1990) : Marot, Clément, *Œuvres poétiques*, éd. G. Defaux, Paris, Classiques Garnier.
- Marot (1999) : Marot, Jean, *Les deux recueils*, éd. Th. Mantovani et G. Defaux, Genève, Droz.
- Mounier (2017) : Mounier, Pascale, « *Cent rondeaux | et cinq avec (c. 1510) : le premier roman épistolaire français ?* », *French Studies*, vol. 71, n° 4, p. 473-488.
- Picart (1921) : Picart, Jean, *Epîtres en vers de Jehan Picart, seigneur d'Estellan, et de ses amis*, éd. Frédéric-Édouard Schnéegans, Neuchâtel, Attinger.
- Saint-Denis (1529) : *Rondeaux nouveaux jusques au nombre de cent et troys*, Paris, Jean Saint-Denis, c. 1529.
- Samaran (1925) : Samaran, Charles, « Fragments de manuscrits latins et français du Moyen Âge », *Romania*, vol. 51, n° 202, p. 161-202.
- Saulnier (1970) : Saulnier, Verdun-Louis, « Sur George Chastelain poète et les rondeaux qu'on lui attribua », *Mélanges de langue et de littérature du Moyen Âge et de la Renaissance offerts à Jean Frappier, professeur à la Sorbonne, par ses collègues, ses élèves et ses amis*, éd. Jean Charles Payen et Claude Régner, Genève, t. 2, p. 987-1000.
- Sertenas (1538) : *Petit traicté contenant en soi la fleur de toutes joyeusetez*, Paris, Vincent Sertenas.
- Sicard (2019) : Sicard, Claire, « 'Puisque voulez des nouvelles de court'. Les échanges épistolaires de Jehan Picart et de ses amis (1503) », in *La poésie en temps de guerre : représentations du conflit et construction de l'identité à la fin du Moyen Âge*, dir. Laëtitia Tabard et Daisy Delogu, Université de Chicago à Paris (Paris, 29-30 mars 2019), à paraître.
- Sieffert (2018) : Sieffert, Mathias, *L'Écriture de la voix. Poétique du rondeau sans musique à la fin du Moyen Âge (1350-1465)*, thèse réalisée sous la direction de Jean-Claude Mühlethaler (Université de Lausanne) et Michelle Szkilnik (Paris 3) et soutenue le 25 juin 2018.

White (1968): White, Margarita, « Petrarchism in French rondeau before 1527 », *French Studies*, vol. 22, n° 4, p. 287-295.